

# Chartres Métropole

## PAT de Chartres Métropole

Date de la dernière actualisation : 15/07/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

## Territoire

### Caractéristiques et enjeux du territoire

Centre-Val de Loire

Eure-et-Loir

Le territoire de Chartres métropole se caractérise par un paysage céréalier ouvert avec de grandes exploitations agricoles, les sols y sont riches et à forts potentiels. La période du Covid a vu émerger de nombreuses initiatives, le territoire a vu s'installer des maraichers, le circuit court s'est développé et la reconnexion à l'alimentation locale était en plein essor. Le but étant d'accompagner ces initiatives afin que l'ensemble des démarches permettent de répondre à l'objectif du PAT : "Participer, ensemble, à la transition de l'agriculture et au développement d'une alimentation saine, locale, durable, efficiente et accessible à tous les habitants de Chartres Métropole".

Le territoire comporte de nombreux enjeux, notamment des enjeux environnementaux avec une attention particulière portée sur la quantité ou la qualité de la ressource en eau (eau souterraine). En effet, l'agglomération doit veiller et accompagner les acteurs et habitants du territoire dans une gestion économe de la ressource en eau et réduire la pollution de l'eau due à la présence de nitrates, liée aux pratiques agricoles.

Ce projet porte également un enjeu de relocalisation de l'alimentation, du développement du circuit court, le développement des filières locales permettant des retombées économiques sur le territoire. Relocaliser l'alimentation permet d'avoir une agriculture rémunératrice pour les producteurs.

Chartres métropole comporte des communes avec un fort taux de précarité, l'accès pour tous à une alimentation de qualité est primordial, c'est pourquoi certaines actions visent ce public et que le lien avec les quartiers prioritaires est fait, notamment par le contrat de ville.

Le PAT de Chartres métropole doit permettre au territoire de développer son socle d'autonomie

alimentaire, cela en répondant aux trois piliers du développement durable et en tenant compte des enjeux du territoire.

## Chiffres clés du territoire



### Contexte

136 831 habitants

66 communes

158,42 habitants/km<sup>2</sup>

863,74km<sup>2</sup> de communes

473,80 ha artificialisés



### Caractéristiques socio-économiques

8,85% de chômage

23 400€ de revenu médian



### Lutte contre la précarité alimentaire

18 association(s) luttant contre la précarité  
alimentaire

0,21 associations par 10 km<sup>2</sup>

0,13 associations par 1000 habitants



### Organisation de l'espace agricole

65 694,10 hectares de SAU

76,06% de SAU

dont 1,78% de SAU en bio

dont 1,33% de légumineuses

dont 0,85% de prairies permanentes



### Structures agricoles

530 exploitations

24 exploitations en bio



### Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 25 mg et 40 mg par litre d'eau

7 827 305,99m<sup>3</sup> d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 18,71% depuis 5 ans

5,44 de haie/ha de SAU



### Distribution

153 enseignes de distribution

dont 24 GMS (moyennes et grandes surfaces)



### Transformation

1 006 emplois dans la transformation

+5,12% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



## **Restauration collective**

**87** restaurants collectifs sur le territoire  
**dont 28** restaurants collectifs qui ont fait leur  
télédéclaration sur ma cantine

## **Gouvernance**

### **Porteurs du projet**

- › PAT de Chartres Métropole (Intercommunalité)

### **Nom de l'instance de décision**

Comité de pilotage

### **Partenaires de l'instance de décision**

#### **Collectivités territoriales, État**

- › Elus de la Métropole
- › DRAAF
- › Conseil Régional
- › DDT
- › DDCSPP
- › ARS
- › Agence de l'eau
- › ADEME

#### **Acteurs de la recherche et de l'enseignement**

- › Lycée Agricole

#### **Acteurs de la production agricole dont foncier**

- › Chambre d'Agriculture 28
- › ADEAR 28
- › GABEL
- › BioCentre
- › Terre de Liens

#### **Acteurs de la transformation agroalimentaire**

- › CMA 28

## Acteurs de la restauration collective

› C'Chartres Restauration Collective

## Acteurs de la distribution alimentaire

› CCI 28

## Acteurs du social

› Banque Alimentaire

› Restos du Coeur

## Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

### Acteurs de la production agricole dont foncier

› Jardin Soli-Bio

### Acteurs de la restauration collective

› C'Chartres Restauration Collective

### Acteurs environnementaux

› Graine Centre Val de Loire

› ATHENA

## Les objectifs stratégiques du projet

### Objectif stratégique 1 : Accompagner le changement et la transition agroécologique, créer des filières locales et redynamiser l'élevage

La transition agroécologique est essentielle pour répondre aux défis environnementaux tels que la lutte contre le

changement climatique, la préservation de la biodiversité et la reconquête de la qualité de l'eau .

Elle contribue également à renforcer la résilience des exploitations agricoles (qualité de vie, performance environnementale et économique) et à promouvoir une agriculture plus durable et équitable.

*Actions liées à cet objectif stratégique :*

- Accompagner la mise en place de projet agroécologique
- Suivre le Paiement pour Service Environnemental (PSE)
- Communiquer sur les ateliers, formations, évènements de sensibilisation à destination des agriculteurs sur la transition agroécologique
- Permettre à chacun d'avoir accès à des fruits et légumes via le développement de jardins partagés, potagers urbains et espaces nourriciers
- Accompagner les filières existantes et structurer les filières manquantes (maraîchage, arboriculture) d'intérêt pour le PAT en lien avec tous les acteurs (amont/aval)
- Communiquer sur les outils existants en matière d'approvisionnement local
- Apporter un appui pour la dynamisation de la filière élevage

- Lancer une étude de faisabilité (étude de marché et étude de coût/rentabilité) d'une conserverie/surgélation départementale et le cas échéant, accompagner un projet de légumerie sur le territoire

## **Objectif stratégique 2 : Accompagner les citoyens vers un changement des modes de consommation alimentaire**

Il est primordial de sensibiliser les citoyens à la consommation durable en présentant les productions locales ainsi que les points de distribution existants. Au travers la participation à différents évènements en lien avec l'alimentation, la mise en place d'atelier de sensibilisation à la nutrition pour différents publics, les citoyens pourront faire un choix éclairé concernant leur alimentation.

*Actions liées à cet objectif stratégique :*

- Coordonner et mettre en place des actions grand public pour favoriser le "réflexe local"
- Réunir les acteurs de la Grande et Moyenne Surface (GMS) pour promouvoir les produits locaux dans les enseignes
- Mettre en place le Défi Alimentation
- Mettre en place des ateliers Nutrition-Santé

## **Objectif stratégique 3 : Améliorer la promotion et l'accessibilité des productions locales et de qualité en restauration collective et commerciale**

Le mouvement de transition vers une alimentation plus durable et plus saine ne doit pas mettre pas de côté les populations les plus précaires, et permettre à tous d'accéder à une nourriture de qualité et en quantité suffisante.

L'accessibilité représente également la capacité qu'une personne à trouver les produits qu'elle souhaite.

Ainsi, des actions de promotion et de valorisation telles que le recensement des producteurs commercialisant en vente directe, la mise en avant des produits dans les réseaux de distribution ou encore dans la restauration collective sont essentielles.

*Actions liées à cet objectif stratégique :*

- Accompagner les communes vers un rôle plus important dans la promotion des produits alimentaires locaux
- Accompagner la restauration scolaire dans le respect de la loi Egalim et sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation saine et durable
- Construire des serres maraîchères à côté de la station d'épuration et de l'unité de valorisation énergétique de Mainvilliers pour alimenter la cuisine centrale
- Permettre à toutes les populations, même les plus précaires, d'avoir accès à des produits alimentaires locaux par la valorisation des surplus de productions et invendus
- Développer un maraîchage communal à Lucé au profit de l'épicerie sociale de Lucé

## **Objectif stratégique 4 : Préserver la qualité de l'eau, optimiser la répartition de la ressource en eau et améliorer les pratiques de gestion des déchets**

Le territoire de Chartres métropole compte 30 captages d'eau en service dont 17 en aire d'alimentation de captage (AAC), 2/3 des agriculteurs sont concernés par une AAC et un plan

d'actions de protection de la ressource en eau a été mis en place afin de réduire la pollution de nitrates dans les eaux souterraines.

Concernant les déchets, en moyenne, un habitants de Chartres métropole jette 580 kg de déchets par an dont 78 kg de biodéchets. Afin de réduire la part des biodéchets, le PLPDMA prévoit le renforcement des actions de gestion de proximité (compostage) et la lutte contre le gaspillage alimentaire en ciblant différents publics.

*Actions liées à cet objectif stratégique :*

- Sensibilisation sur la gestion des déchets et proposer des formations sur le compostage (en lien avec le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) (Direction des déchets)
- Sensibiliser sur le vrac et développer le système de consigne (Réseau Vrac, direction des déchets)
- Former et sensibiliser les agriculteurs à la gestion économe de la ressource en eau et développer les voies de résilience face aux aléas climatiques (étendre l'échelle des AAC) (Direction du Cycle de l'eau)
- Organiser une veille sur les usages de l'eau (consommation humaine, usage industriel, usage agricole) sur toute l'agglomération en s'appuyant sur la cartographie de la nappe de la Craie (Direction du cycle de l'eau, BRGM)
- Réutiliser les eaux usées issues des stations d'épuration pour l'irrigation

### **Objectif stratégique 5 : Préserver le foncier agricole et développer l'emploi agricole**

Les terres du territoire de Chartres métropole ont un fort potentiel agronomique et la présence d'une nappe d'eau souterraine est propice aux cultures végétales. Avec une SAU moyenne de 130,3 ha et un produit brut standard de 184 400 € (supérieur à la valeur départementale), les tendances sont les mêmes qu'à l'échelle départementale : agrandissement et concentration des exploitations. Sur le territoire de Chartres métropole, l'âge moyen des exploitants est de 53 ans. La question se pose du renouvellement des générations d'agriculteurs.

Durant l'élaboration du PAT, une cartographie des friches agricoles potentielles a été réalisée. L'analyse faite n'a pas permis de distinguer les friches des jardins de particulier ou d'autres surface en herbe non déclarée à la PAC.

*Actions liées à cet objectif stratégique :*

- Sensibiliser les agriculteurs à des pratiques agricoles respectant ou régénérant la vie des sols (ADEAR)
- Recensement des friches agricoles et étude des possibilités de remobilisation de ce foncier (Direction Développement Economique)
- Sensibiliser les élus à la préservation du foncier agricole
- Concevoir et mettre en oeuvre une campagne de communication sur le métier d'agriculteur et d'éleveur (en lien avec le Campus Natur'Alim)
- Construire un programme multiacteurs de sensibilisation et d'accompagnement à la transmission et à l'installation des

exploitations agricoles en capitalisant sur le panel d'actions existantes (action Inter-PAT avec les PAT de Dreux et du Beauce Dunois)

## Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Implantation de serres maraichères à côté de la station d'épuration et de l'unité de valorisation énergétique de Mainvilliers pour alimenter la cuisine centrale	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Développer un maraichage communal à Lucé au profit de l'épicerie sociale de Lucé	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Organiser des ateliers Alimentation-Santé	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Organiser des ateliers Alimentation - Santé	Action en cours
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Organiser des ateliers Alimentation - Santé	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Permettre à chacun d'avoir accès à des fruits et légumes via le développement de jardins partagés, potagers urbains et plantation de comestibles dans les espaces verts	Action en cours
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Défi Alimentation	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Suivre le Paiement pour Service Environnemental (PSE)	Action réalisée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Sensibilisation sur la gestion des déchets (notamment biodéchets) et proposer des formations sur le compostage	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Formation des ATSEM « animer et éduquer autour de l'alimentation »	Action réalisée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Mise en place du double-choix à la cantine	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Recensement des friches agricoles et études des possibilités de remobilisation de ce foncier	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	Mise en place de groupes de travail thématiques	Action programmée

## Évaluation

### Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Un tableau de suivi permet d'évaluer l'avancée des actions (rencontre avec de nouveaux acteurs, suivi des événements sur le territoire, etc.). Cet outils doit être amélioré pour mesurer au plus près l'impact des actions avec la sélection d'indicateurs précis.

## Coopération

### Coopération inter-PAT

Oui

Organisation d'une réunion inter-PAT par la DDT à l'échelle du département (PAT de l'Agglo de Dreux, PAT du PNR Perche, PAT Beauce Dunois) pour réfléchir à des actions communes (ex : outils de transformation...) : une annuelle avec les élu.e.s et 2 à 3 par an entre chargé.e.s de mission PAT.

Des actions ont été inscrites à l'échelle du département avec les PAT de Dreux et du Beauce Dunois :

- Une action sur les surplus alimentaires avec Solaal et les structures d'aide alimentaire,
- Une action sur l'installation-transmission
- Une action sur le soutien au développement d'une légumerie sur le territoire eurélien

## Coopération interterritoriale

Non

## PAT membre des réseaux

› Réseau des PAT en Centre Val de Loire

## Moyens financiers et humains

### Dispositifs financiers mobilisés

› Plan de relance

## Moyens humains

1 ETP

## Coopération interterritoriale

### Contact

Tiphaine Cabaret

02 37 91 35 49

[tiphaine.cabaret@agglo-ville.chartres.fr](mailto:tiphaine.cabaret@agglo-ville.chartres.fr)

Aménagement et Développement Durable

Chargée de mission PAT et DD

Hôtel de Ville Place des Halles

28000 Chartres